

DEMANDE DE PRÉFINANCEMENT D'UN VOYAGE

à adresser au bureau des voyages à l'adresse : voy-expat.aefe@diplomatie.gouv.fr
ou à l'établissement support de la déconcentration du dispositif de déconcentration des voyages

Nom d'usage et pays d'affectation à préciser impérativement dans "objet du message"

Le préfinancement par les agents de l'AEFE de leurs titres de voyage est : • **Impératif** dans le cas d'un déplacement **pour concours ou entretien**, d'un **voyage d'enfant mineur non accompagné**, ou pour un voyage de nomination, de congé ou de fin de mission **avec un animal domestique** ; • **Autorisé, à titre dérogatoire**, pour toute autre raison.
Aucun remboursement ne sera effectué sans cette autorisation signée par la cheffe du Bureau du recrutement et des voyages et missions.

NOM D'USAGE ET PRÉNOM		MATRICULE AEFE	
LIEU D'AFFECTATION			
ADRESSE PERSONNELLE EN FRANCE			
ADRESSE MÊL.		NUMÉRO DE TÉL.	
TYPE DE VOYAGE	☐	Nomination (Départ de la résidence administrative ou personnelle)	
	☐	Congé annuel (Voyage vers ou à partir de la résidence personnelle)	
	☐	Fin de mission (Retour vers la résidence administrative ou personnelle)	
	☐	Concours, examen professionnel, entretien de recrutement AEFE	
TRAJET PRÉVU			
DATE(S) PRÉVUE(S)			
INFORMATIONS DES PERSONNES POUR LESQUELLES VOUS SOLICITEZ UNE DEMANDE DE PRÉFINANCEMENT		NOM D'USAGE ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
MOTIF DE LA DEMANDE DE PRÉFINANCEMENT	☐	Voyage avec un animal domestique (passeport de l'animal)	
	☐	Cas de force majeure (voyage urgent pour raisons de sécurité)	
	☐	Raisons médicales (joindre un justificatif médical ou une carte d'invalidité)	
	☐	Enfant mineur voyageant seul	
	☐	Autre (préciser ci-dessous)	
Précisions complémentaires :			
Je demande l'autorisation de préfinancer ce voyage et dégage l'AEFE de toute responsabilité pour les dommages éventuels liés à ce déplacement. J'ai bien noté que seuls les frais liés au trajet susmentionné pourront donner lieu à un remboursement dans la limite indiquée ci-dessous.			
Signature de l'agent		Visa du Supérieur hiérarchique*	
Fait à le		Fait à le	
Signature			
Décision du Service Instructeur			
Accord	☐	MONTANT MAXIMUM REMBOURSABLE PAR VOYAGEUR :	
Seuls les voyages effectués en classe économique avec un bagage en soute par personne pourront faire l'objet d'un remboursement. Aucun frais annexe (choix du siège, bagage supplémentaire, surclassement...) ne pourra être pris en charge, même si le coût total ne dépasse pas le montant maximum remboursable.			
Refus	☐	Motif :	
Date		Cachet et Signature du responsable du service instructeur	

« En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que l'AEFE en sa qualité de Responsable de Traitement et en sa qualité d'employeur collecte des données vous concernant à des fins de gestion administrative.

La base légale du traitement est le contrat de travail. En cas de demande de préfinancement, de simulation d'ICR, de demande d'autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel, vos données seront strictement réservées à la Direction des Ressources Humaines de l'AEFE qu'elle conserve aux archives courantes jusqu'à 5 ans après la date de fin de votre contrat, puis aux archives intermédiaires jusqu'à votre départ à la retraite (durée d'utilisation administrative en respect des obligations légales).

Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès de notre Délégué à la protection des données (Data Protection Officer), à l'adresse suivante : dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr ou auprès de la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois. Vous pourrez également vous opposer au traitement le concernant pour des motifs légitimes. »